

LE HANDICAP AU CŒUR DE LA MISSION SOCIALE DE L'ANCV



« Fermer sa valise et partir.
Ne rien oublier, tout oublier,
se retrouver. Avoir du temps
pour faire ou ne rien faire
du tout. C'est ce que nous
attendons tous des vacances,
quels que soient nos moyens
ou notre âge »

Parce que les vacances, c'est essentiel.



L'ANCV : un acteur engagé da

Plus de 40 % des personnes en situation de handicap déclarent ne pas partir en vacances chaque année*. Les freins au départ sont multiples :

- > l'accessibilité de l'offre : transport, infrastructures, activités, accueil, accompagnement,
- > les difficultés économiques accentuées par le surcoût lié au handicap.

Forte de l'ensemble de ces constats, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances soutient les partenaires du handicap et innove dans ses programmes d'action sociale, en contribuant à répondre aux problématiques nationales : le répit des aidants, l'accès aux vacances des usagers des ESAT, le vieillissement et la dépendance des personnes âgées et handicapées.

Acteur social reconnu, l'ANCV participe aux politiques en faveur du handicap en utilisant les vacances et la pratique sportive comme supports d'intervention sociale avec comme objectif de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, en conformité avec la loi de janvier 2005.

* Source « Le handicap en chiffre » février 2004 -CTNERHI-DRESS-DGAS-MINAS

➤ LES AIDES AUX PROJETS VACANCES

Les aides aux projets vacances permettent aux personnes en situation de fragilité sociale et économique de construire leurs projets vacances tout en bénéficiant d'un encadrement social. Ces aides sont versées sous forme de Chèques-Vacances aux grands réseaux associatifs engagés dans le domaine du handicap. L'ANCV apporte son expertise, ses compétences en ingénierie sociale et des financements à ses partenaires.

AIDES, Association des Paralysés de France, CCAH, Les Eclaireurs et éclaireuses de France, Envol, FFAAIR, FFAIMC, Jeunesse au Plein Air, Loisirs pluriel, UFCV, UNALG, UNAPEI, Voir Ensemble, UNAFTC.

Quand partir en vacances
devient facile avec...



Favoriser le départ en vacances des usagers des ESAT

Un concept innovant mis en œuvre par l'ANCV et le CCAH depuis 2009.

Le programme s'articule autour de 2 axes :

- la mise en place du Chèque-Vacances dans les ESAT avec la constitution d'une épargne vacances impliquant l'utilisateur handicapé et la structure (150 € minimum),
- le surcoût lié au handicap financé par l'ANCV à hauteur de 350€ d'une part et de 200€ par les adhérents du CCAH, sous la forme de Chèques-Vacances.



Passerelles : favoriser les vacances en famille avec un enfant handicapé

L'ANCV soutient le réseau Passerelles initié par la Fédération Loisirs Pluriel, au côté du groupe Mornay et de la CNAF. Ce tout nouveau réseau favorise le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap avec un objectif de 500 départs d'ici 2 ans.

Il s'appuie sur un réseau de professionnels avec des solutions d'accueil adaptées aux besoins de chaque enfant pour que toute la famille profite des vacances grâce à un accompagnement sur mesure.

ans le handicap

➤ LES AIDES À LA PRATIQUE SPORTIVE

Le programme d'aides à la pratique sportive a pour vocation de mettre le sport au service des politiques socio-éducatives. Il vise à initier à la pratique sportive les publics qui en sont le plus éloignés – personnes en situation de handicap et jeunes adultes (16/25 ans) – par le soutien notamment à l'organisation de manifestations et projets sportifs, et par l'achat de matériel adapté à la pratique sportive.

Raid Aventure, Fédération Française du Sport Adapté, Fédération Française Handisport, Association Île Handi, Fédération Française des Sports de Contacts et Disciplines Associées, Drop de Béton, Fédération Française de Cyclotourisme, association des cités du secours catholique, UCPA.

Quand handicap se conjugue avec vieillir...

Partir avec Seniors en Vacances

Mis en place depuis 2007 et soutenu par le secrétariat d'État au Tourisme, Seniors en Vacances repose sur des offres de séjours collectées par l'ANCV auprès des professionnels du tourisme. Le programme s'adresse aux retraités et aux personnes en situation de handicap (dès 55 ans) ou dépendantes, ainsi qu'à leurs aidants familiaux ou professionnels. Il permet de profiter de séjours de vacances, hors juillet/août, tout compris, à un tarif préférentiel de 360 € pour 8 jours et 300 € pour 5 jours. L'ANCV prend en charge 50 % du coût du séjour pour les personnes non-imposables avant déductions fiscales et pour les aidants familiaux ou professionnels accompagnants quelles que soient leurs ressources.

30 structures de vacances sont labellisées « Tourisme & Handicap », à découvrir sur www.ancv.com

D'autres partenaires sont également engagés dans ce programme : France Alzheimer, les CCAS, la ville de Nantes.



Des vacances accessibles à tous...

Les aides aux équipements touristiques à vocation sociale

A travers ce programme, l'ANCV soutient en priorité les investissements qui améliorent l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les aides de l'ANCV s'adressent à tous les projets de création, rénovation ou d'extension des structures touristiques avec hébergement et concernent les travaux de mise aux normes, et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap notamment.



L'ANCV soutient le déploiement du label d'État Tourisme et Handicap géré par l'association Tourisme et Handicaps.

Elle contribue notamment à la sensibilisation-formation des professionnels du tourisme en faveur de l'accueil réussi des personnes en situation de handicap (diagnostics, conseils, labellisation, formation, évaluation).



➤ L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public, créé en 1982 et placé sous la tutelle du Secrétariat d'Etat au Tourisme, dont la mission unique est de favoriser le départ en vacances pour tous.

Pour remplir sa mission elle dispose de 2 instruments complémentaires :

- le Chèque-Vacances pour les salariés, dont elle assure le déploiement (3,4 millions de porteurs)
- des programmes d'action sociale pour les publics les plus fragilisés, financés par ses excédents de gestion (170 000 bénéficiaires en 2010) et un soutien au patrimoine du tourisme social.

➤ DES VACANCES POUR TOUS

Depuis plus de 15 ans, l'un des axes prioritaires de l'ANCV porte sur le développement de dispositifs d'action sociale levant les freins économiques et d'accessibilité au non départ en vacances des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, forte de son engagement et de son savoir faire, elle met en œuvre de nouveaux programmes avec ses partenaires qui comme elle, aspirent à développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Les vacances sont essentielles et personne ne devrait en être exclu.

➤ DES PARTENAIRES SUR LE TERRAIN

